



Article scientifique

Article

1978

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Sur un groupe d'objets de l'âge du Bronze provenant d'Etrembières (Haute-Savoie)

Lebascle, Marie-Christine; Sauter, Marc-Rodolphe

How to cite

LEBASCLE, Marie-Christine, SAUTER, Marc-Rodolphe. Sur un groupe d'objets de l'âge du Bronze provenant d'Etrembières (Haute-Savoie). In: Bulletin de la Société préhistorique de France, 1978, vol. 75, n° 5, p. 150–160.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:95086>

Sur un groupe d'objets de l'âge du Bronze provenant d'Etrembières (Haute-Savoie)

par Marie-Christine Lebascle et Marc-R. Sauter

Le pied nord du Grand-Salève, comme certaines grottes de la paroi qui le domine, a connu une longue histoire (1).

En effet, c'est dans les éboulis de bas de pente que se trouvaient les stations magdaléniennes (dites « de Veyrier », du nom de la commune genevoise voisine) dont la découverte s'inscrit dans l'histoire de l'archéologie préhistorique puisqu'elles ont fait l'objet de recherches dès 1833 (2), avec ce que cela signifie de fouilles rudimentaires. Si l'âge mésolithique d'un autre gisement du même site — mal fouillé lui aussi — n'est pas prouvé, le Néolithique est attesté par plusieurs trouvailles isolées, comme sur la commune de Collonges-sous-Salève (Le Coin, etc...) ; il est préférable de ne pas tenir compte de l'existence d'un dolmen que L. Revon disait avoir été détruit à Etrembières, et sur la réalité duquel plane un grand doute (3).

L'âge du Bronze est représenté par des gisements ou des objets découverts de nouveau sur la commune de Collonges-sous-Salève (Le Coin, Les Sources, grotte de l'Ours, etc...) (4), ainsi que sur celle d'Etrembières (station des Chèvres) (5).

De l'âge du Fer quelques témoins sont connus : une hache à ailerons terminaux et épaulements de type italique du début du Hallstatt trouvée au Pas-de-l'Echelle-Etrembières (Musée d'Art et d'Histoire de Genève) ; des tessons provenant de la « Tufière de Veyrier » - Etrembières (6). Nous laissons de côté les vestiges romains et ceux du Haut Moyen Age.

Les objets dont nous traitons ici se rangent donc dans un contexte qui leur donne un intérêt particulier, en dépit de l'ignorance où nous sommes du lieu exact et des circonstances de leur découverte. Ils nous ont donc paru mériter d'être décrits (7).

I. — HISTORIQUE ET LOCALISATION

Le Docteur Bonier, de Saint-Julien-en-Genevois, est propriétaire des objets qui nous occupent. Nous le remercions bien vivement de nous avoir autorisés à en faire l'étude. Il nous a communiqué les précisions suivantes : « ces différents objets ont été remis à ma famille du temps de mon père (décédé en 1938) à une époque qu'il est difficile de préciser. C'est un malade reconnaissant envers mon père, médecin dans la région depuis 1904, qui les lui donna. Ce patient, ouvrier dans l'une des carrières du Pas-de-l'Echelle, avait trouvé ces objets au cours de son travail, au même moment et au même endroit. Il les avait recueillis alors qu'ils étaient sans valeur pour lui, parce qu'ils présentaient un caractère inhabituel. »

Situé dans la commune d'Etrembières (arr. de Saint-Julien-en-Genevois, cant. d'Annemasse) (fig. 1), le gisement peut être placé approximativement à quelques 600 m au Sud du poste frontière de Veyrier-Pas-de-l'Echelle (carte de France au 20 000^e, feuille XXXIV-29, Annemasse, n° 5. X = 897,60, Y = 136,35. Carte nationale suisse au 25 000^e, feuille 1301, Genève, Coordonnées 503,640 / 113,020). L'altitude du gisement doit avoir été d'environ 450 m ; l'état d'avancement des carrières en exploitation depuis longtemps dans cette zone rend impossible toute estimation plus précise.

Il est d'autant plus regrettable de ne pas connaître avec exactitude les conditions dans lesquelles ont été recueillis les objets, qu'ils offrent une hétérogénéité chronologique remarquable. Il eût été très utile de savoir s'ils étaient groupés dans le sol, comme dans le cas d'une cachette ou d'un dépôt, ou si seul le hasard les a réunis. Nous devons donc nous contenter d'une description typologique et d'une interpré-

(*) Musée-Château d'Annecy, 74000 Annecy.

(**) Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, CH 1227 Carouges, Genève.

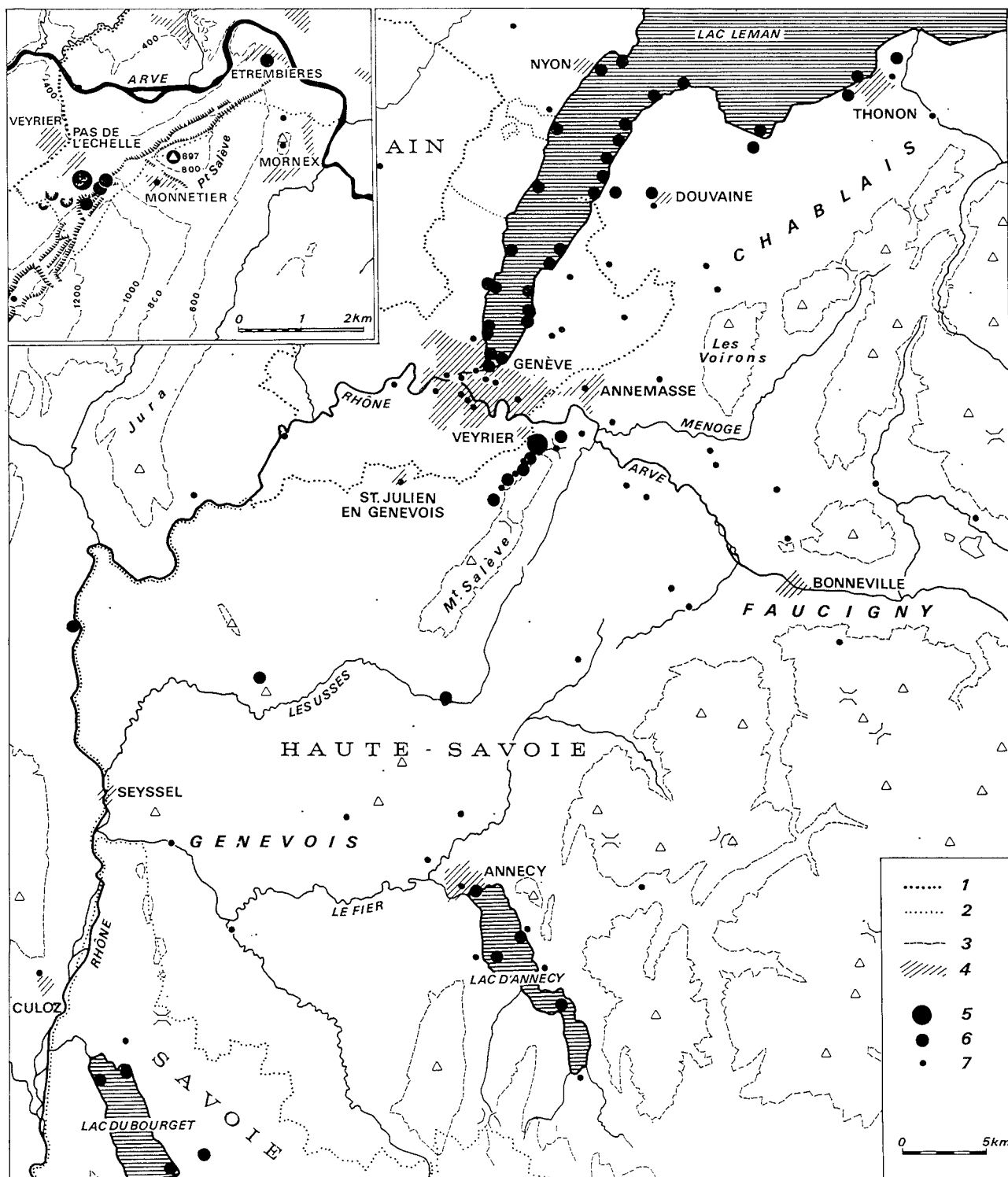


Fig. 1 - Carte de situation de la découverte d'Etrembieres avec l'indication des sites et des trouvailles isolées de l'âge du Bronze.
 1 : Frontière franco-suisse ; 2 : Limite de département français ou de canton suisse ; 3 : Courbe de niveau des 700 m ; 4 : Agglomérations actuelles ; 5 : Site de la découverte d'Etrembieres ; 6 : Stations ou sépultures ; 7 : Dépôts ou trouvailles isolées. Dans le carton, détail de la région nord du Mont-Salève.

tation chronologique et culturelle de chacun des objets, quitte à revenir sur le problème de leur groupement.

II. — LE MATERIEL

A) Inventaire

Le lot en question se compose des objets en bronze suivants :

1. Epingle à tête subtriangulaire (Bronze ancien).
2. Hache à bords droits (Bronze moyen).
3. Bracelet à section subovale (Bronze moyen).
4. Bracelet à section sublosangique (Bronze moyen).
5. Epingle à tête vasiforme (Bronze final).
6. Epingle à tête biconique (Bronze final).
7. Pointe de lance cassée (Bronze final).

B) Description

1. *Epingle à tête subtriangulaire (Bronze ancien)* (fig. 2).

C'est la pièce la plus intéressante de l'ensemble. Il s'agit d'une grande épingle à tête en tôle, enroulée à son extrémité. La section de la tige est circulaire dans les deux tiers terminaux et devient quadrangulaire dans le tiers proximal, qui est décoré. La tête, approximativement triangulaire, la range dans la catégorie des épingles à tête « en rame » (*Ruderkopfnadel*). Elle en diffère cependant quelque peu par le fait que ses bords latéraux sont rectilignes sur les deux tiers inférieurs de sa hauteur, avant de s'arrondir légèrement jusqu'à former une faible encoche au niveau de la base du triangle où se fait l'enroulement (dimensions en mm : longueur totale : 253 ; tête : hauteur : 58, largeur à la base : 7, largeur maximum : 47,5, largeur au sommet : 43,5, épaisseur au sommet : 1,5, au centre : 1,8 ; tige : longueur : 196, diamètre maximum au milieu : 3,5, diamètre aux trois quarts : transverse : 3,5, et antéro-postérieur : 4).

Le décor : La tête est ornée de gravures qui peuvent se décomposer en trois éléments (fig. 3).

a) Trois séries concentriques de 13 lignes formant des triangles, groupées à partir du bord selon le rythme 3-3-7, ce dernier se répartissant en 4-1-2 ; dans les espaces séparant les deux premiers groupes sont tracées des métopes faites de 2 fois 4 et 2 fois 3 séries de 6 ou 5 traits perpendiculaires. Le triangle extérieur est haut de 42 mm.

b) Au sommet de la tête court un registre transversal composé de deux bandes faites de trois traits, séparées par un espace (largeur : 4 mm) rempli par un réseau de traits obliques croisés. Les traits allant de droite en haut à gauche en bas sont plus serrés ; il y en a 49, alors que les traits

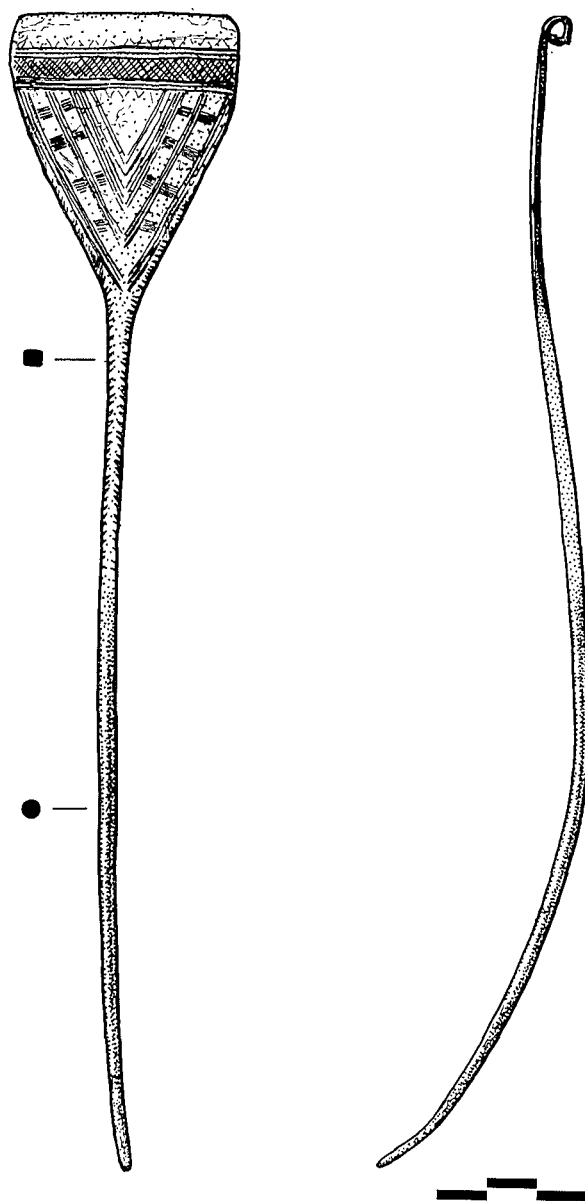


Fig. 2 - Bronze ancien : épingle à tête subtriangulaire (n° 1).

qui leur sont perpendiculaires, gravés en second lieu, ne sont qu'au nombre de 28. Des dents de loups assez vagues soulignent ce registre transversal de part et d'autre : 13 en haut, 5 en bas (à la base du plus petit triangle).

c) De petits traits obliques règnent tout le long du bord gauche de la tête à partir du premier trait du registre transversal, jusqu'à l'amorce de la partie de la tige à section ronde. Il devait en être de même du bord droit, mais celui-ci est endommagé sur les deux premiers centimètres.

Fonction : Il est admis que les épingles dont la tige a été recourbée servaient à retenir un pan de vêtement, un cordon fixé dans l'enroulement de la tête venant se lacer autour de la partie de la tige cachée par l'étoffe. Un dessin publié par W. Kimmig

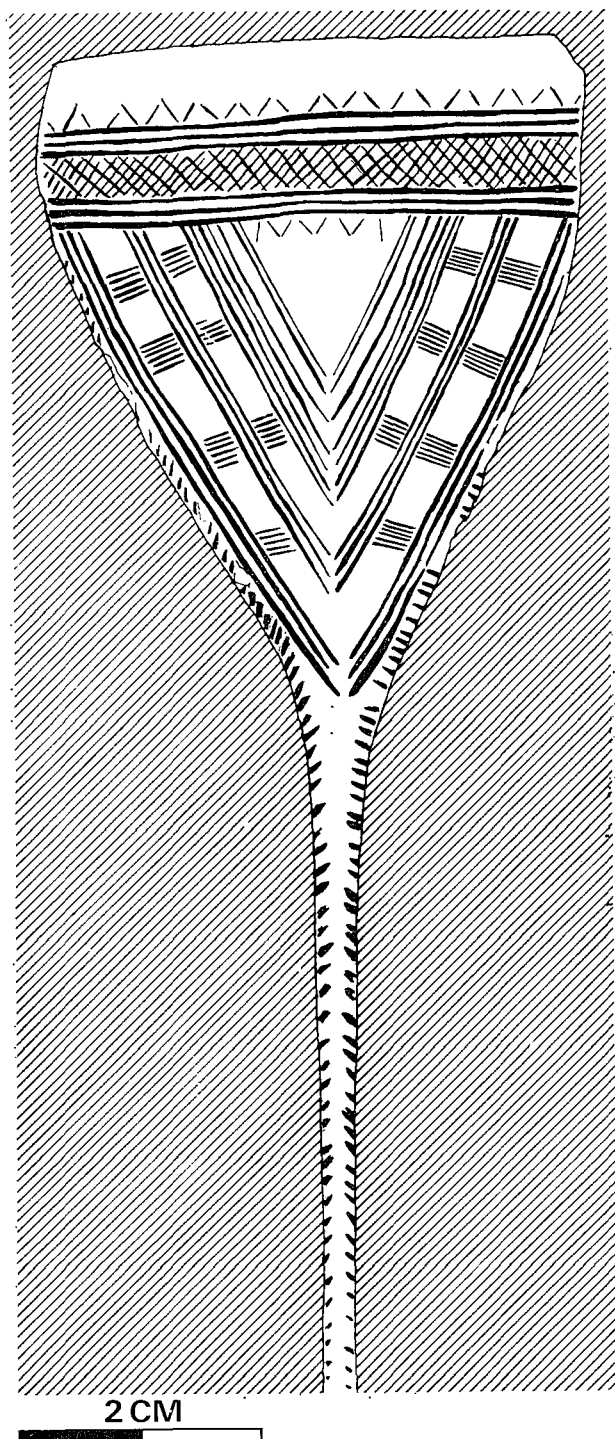


Fig. 3 - Décor de la tête de l'épingle n° 1.

(1958, p. 46) (13) donne une idée de cet agencement. Il est regrettable qu'on ne dispose pas de bons plans de sépultures du Bronze ancien dont le mobilier comporte des épingles à large tête, car il serait inté-

ressant de pouvoir connaître leur orientation sur le vêtement. On peut raisonnablement penser qu'elles se plaçaient, comme les épingles d'autres types, près de l'épaule ; il est plus difficile de décider si la tête était en haut ou en bas, car les deux positions se retrouvent parfois sur le même corps, ainsi que le montrent des exemples connus par ailleurs pour d'autres types d'épingles (8).

Datation : Sans prétendre entrer ici dans le détail complexe de la chronologie des débuts de l'âge du Bronze, nous nous contenterons de placer l'épingle d'Etrembières dans la première phase du Bronze ancien (Bronze ancien II de A. Gallay) (9) ; en chronologie absolue, environ 1850-1700 avant J.C. Cette période correspond au Bronze ancien I de J.J. Hatt ou au Bronze ancien A1 de la classification germanique.

Répartition géographique du type : C'est sur ce plan surtout que l'épingle d'Etrembières prend un intérêt particulier. En effet plusieurs études recensent et localisent les trouvailles d'épingles appartenant aux catégories parmi lesquelles se place la nôtre (épingle à disque décoré, en rame décorée, etc...), mais elles se limitent au Sud de l'Allemagne et à l'Europe centrale. O. Rochna (1965) (10), distinguant les épingles à « tête en rame », en situe neuf qui se répartissent de l'Ouest du Rhin, près de Carlsruhe, à l'Est, Sud de la Slovaquie, et du Nord, de la Franconie, au Sud vers le Rhin, non loin de Schaffhouse. En voici la liste (complétée) (fig. 4) :

ALLEMAGNE. Bade-Wurtemberg : 1. Wiesloch, Ldkr. Bruchsal (N. de Carlsruhe) ; 2. Stuttgart-Bad-Cannstatt ; 3. Singen-am-Hegau (E. de Schaffhouse). *Bavière* : 4. Heroldingen, Ldkr. Nördlingen ; 5. Manching, Ldkr. Igelstadt (près du Danube) ; 6. Kronwinkl, Ldkr. Landshut (sur le Danube) ; 7. Raisting, Ldkr. Weilheim (S. de l'Ammersee).

AUTRICHE. Haute-Autriche : 8. Linz-St. Peter. *Basse-Autriche* : 9. Gollnsdorf, distr. Haag (entre l'Enns et le Danube) ; 10. Wipfingen, distr. Tulln (épingle sans décor).

TCHÉCOSLOVAQUIE. Bohême : 11. Stary Bydzov (W. de Hradec Kralové). *Slovaquie* : 12. Velky Grob, distr. Senec N.E. de Bratislava).

FRANCE. Haute-Savoie : 13. Etrembières.

SUISSE. Valais : 14. Sion. Petit-Chasseur.

Comparaison (fig. 5) :

La forme. Dans la catégorie des épingles à « tête en rame » déjà énumérées, certaines présentent une tête dont les bords latéraux supérieurs sont légèrement arrondis ; on peut leur attribuer la dénomination d'épingles à tête « en écu » ou scutiforme (11), (fig. 5, n°s 1, 2). C'est à cette variante qu'appartient l'épingle d'Etrembières. Elles sont représentées en Allemagne dans les localités suivantes : 1. Wiesloch

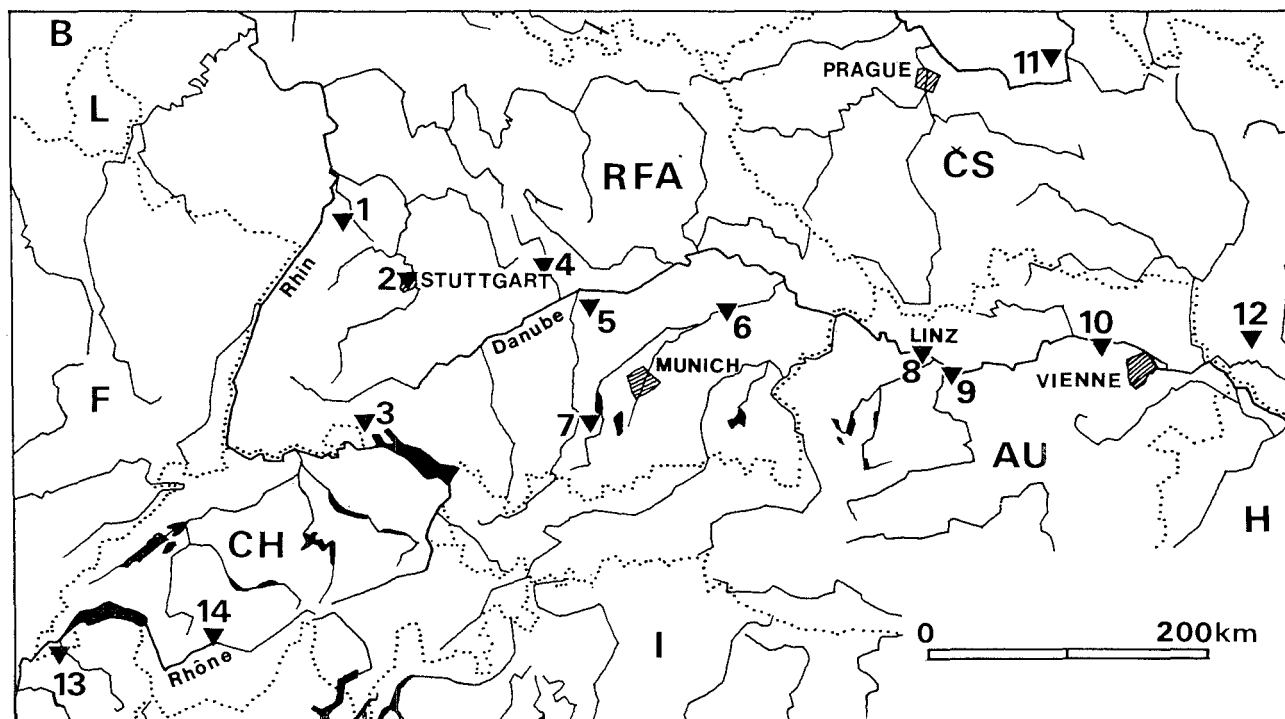


Fig. 4 - Carte de répartition des épingles à tête « en rame » ou « en écu », d'après O. Rochna, 1965, fig. 7, p. 314, redessinée et complétée. 1 : Wiesloch ; 2 : Stuttgart-Bad Cannstatt ; 3 : Singen-am-Hegau ; 4 : Heroldingen ; 5 : Manching ; 6 : Kronwinkl ; 7 : Raisting ; 8 : Linz-St-Peter ; 9 : Gollnsdorf ; 10 : Wipfingen ; 11 : Stary-Bydzov ; 12 : Velky-Grob ; 13 : Etrembières ; 14 : Sion, Petit-Chasseur. Les nos 1, 3, 4, 5, 7, 9 et 11 sont typologiquement les plus proches de l'épingle d'Etrembières.

(12), 3. Singen-am-Hegau, 4. Heroldingen, 5. Manching, 7. Raisting (12) ; en Autriche : 9. Gollnsdorf ; en Tchécoslovaquie : 11. Stary Bydzov.

Nous ne pensons cependant pas qu'il faille accorder trop d'importance à ces nuances morphologiques.

Le décor : Sur l'épingle d'Etrembières il est original car le thème des triangles imbriqués ne se retrouve parmi les épingles scutiformes que sur celle de Gollnsdorf (R. Pittioni, 1954, p. 397 (10) ; O. Rochna, 1965, p. 307) (10) (fig. 5, n° 3) dont le motif est cependant particulièrement fruste. On le trouve par contre plus souvent sur les épingles à « tête discoïdale » (*Scheibenkopfnadel*) (fig. 5, n° 4).

Il semble donc que l'on se trouve à Etrembières en présence d'un métissage entre la forme des épingles à « tête en rame » et le décor des épingles à « tête discoïdale ».

On pourrait considérer comme exceptionnelle la gravure d'une des épingles de Singen figurée par W. Kimmig (13). Sa forme se rapproche de la nôtre ; on y voit la « dent de loup » centrale de la rangée inférieure du registre dépasser les autres et s'en distinguer par des lignes parallèles symétriques ; le graveur n'a pas voulu lui faire envahir le champ intérieur vide de la moitié inférieure de la tête. Par contre dans une épingle de même origine, beaucoup

plus petite, sans registre transversal, un quadruple triangle occupe le champ libre. Hormis Sion, Petit-Chasseur dont l'épingle sans décor diffère trop du modèle qui nous occupe ici, Singen est donc le site de notre liste le moins éloigné d'Etrembières, dont le matériel présente le plus d'analogie : forme de la tête, type du décor. On a parlé pour le Bronze ancien sud-allemand, d'un groupe « de Singen » (14) qui serait caractérisé par des épingles à « tête discoïdale ». Il est donc permis de penser que l'épingle d'Etrembières provient d'un atelier sud-allemand appartenant au « groupe de Singen ».

Le Bronze ancien dans la région rhodanienne

Sous l'influence probable de groupes venant d'Europe centrale, la région valaisanne a vu se développer une riche civilisation du Bronze ancien à partir d'un puissant substrat campaniforme, comme l'a démontré récemment A. Gallay (1976 a, pp. 46-53) (8) par les fouilles du Petit-Chasseur à Sion. Cette civilisation du Rhône (*Rhone-Kultur*) a été systématiquement décrite par O. Bocksberger pour le Haut-Rhône (15). Les gisements de cuivre des Alpes ont dû attirer et faire fleurir des ateliers métallurgiques, créant ainsi des mouvements commerciaux et peut-être même migratoires. Ces courants ont sans doute

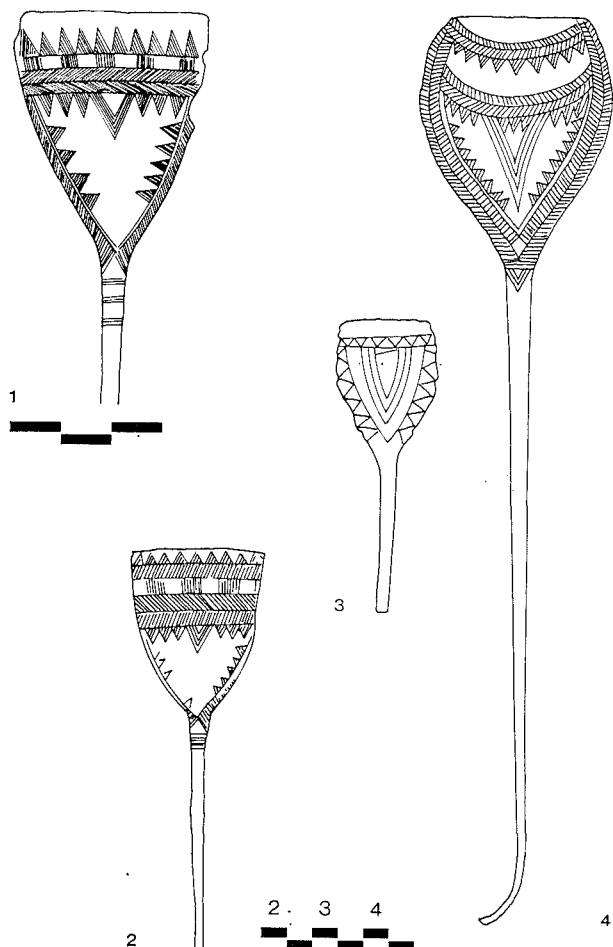


Fig. 5 - Quelques épingles de forme ou de décor analogues à ceux d'Etrembières (les numéros renvoient à la liste du texte et à la carte, fig. 4).

1 : Singen-am-Hegau (n° 3) ; 2 : Heroldingen (n° 4) ; 3 : Gollnsdorf (n° 9) ; 4 : Dexheim, Ldkr. Oppenheim.

1 : D'après Kimming W., 1958, pl. 51 ; 2 à 4 : D'après Rochna O., 1965.

véhiculé des objets assez loin de leur contexte ethnique et culturel d'origine.

La région de Genève, si elle n'est pas riche en témoins de cette époque (16) a pourtant été fréquentée : de par sa situation à l'extrémité sud-ouest du plateau suisse, elle a dû participer à plus d'un trafic entre la zone d'Outre-Rhin et le Rhône. Singen n'est qu'à 270 km environ à vol d'oiseau. Le passage, direct ou par une série de trocs, d'une grande épingle typique de la culture de l'Allemagne méridionale jusqu'à la région de Genève n'a donc rien d'extraordinaire. Il n'en reste pas moins que cette belle parure fait figure de noble intruse dans le bassin genevois et qu'à ce seul titre elle offre un grand intérêt.

Ces dernières considérations ne sont naturellement valables que si l'on admet que notre grande épingle

est arrivée à Etrembières lors de son premier emploi ou de sa fabrication. Si elle n'a rejoint les autres pièces du lot qu'à une époque postérieure, le problème, en ce qui la concerne, se pose de manière différente.

2. Hache à bords droits et tranchant piriforme (Bronze moyen) (fig. 6, n° 1).

Cet objet appartient à la catégorie bien connue des haches à rebords (*Randleistenbeil*), dont le type est défini en France comme celui de Porcieu-Amblagnieu (17). Il est caractérisé par une forte taille et une légère constriction médiane qui souligne l'aspect « piriforme » ou « en cloche » de la lame ; les flancs des bords latéraux présentent deux arêtes longitudinales discrètes qui attestent la reprise des bords par martelage ; c'est d'ailleurs un caractère constant de ce type de hache (18). Le tranchant de la lame a pu être affûté à plusieurs reprises (dimensions en mm : longueur : 210 ; largeur : 69 ; indice longueur/largeur : 32,9 ; profondeur de l'échancrure : 5 ; largeur du talon : 28 ; largeur au milieu : 33,5 ; largeur du biseau d'aiguisage : 5 ; épaisseur : au talon : 5 ; au milieu du corps : 8 ; hauteur maximum des bords : 15 ; poids : 501,5 g).

Notons que quelques kilomètres seulement séparent cette hache de celle très semblable trouvée rue Ferdinand-Hodler à Genève (19). Il y a aussi celle qui fut pêchée en 1660 dans le lac Léman au pied de la Pierre du Niton, gros bloc erratique actuellement immergé (20). On les rapprochera aussi de celles de Pontamafrey (Savoie) (21) et d'Aspremont (Hautes-Alpes), ainsi que de celles des dépôts du Bronze moyen de Ternay (Rhône) et de Porcieu-Amblagnieu (Isère) (22). Ajoutons à cette liste la hache de Ney (Jura) (23). Ce type de hache semble être localisé en France, dans le Nord des Alpes et le Sud du Jura. D'après A. Bocquet (22), le Bronze moyen des Alpes françaises reçoit des apports « hérités du centre de l'Europe, de l'Allemagne du Sud ou de la Suisse ». En effet ce type est également abondant en Suisse, comme le montre la carte de répartition de B.U. Abels (qui le nomme « type de Grenchen ») (24).

3 et 4. Bracelets (Fin de l'âge du Bronze moyen) (fig. 6, n°s 5, 6).

Ces deux bracelets massifs, ovalaires, ouverts, avec des tampons peu marqués, présentent une forte ressemblance (dimensions en mm n°s 3 et 4 : diamètre maximum : 106 et 107 ; diamètre minimum : 93 et 90 ; écartement des extrémités au bord externe : 47 et 33, au bord interne : 42 et 30 ; largeur du corps au milieu : 6,5 et 8, au maximum du diamètre : 6 et 8 ; épaisseur du corps au milieu : 7,5 et 9,5, au maximum du diamètre : 6,5 et 8,5. La section du n° 3 est subovale avec aplatisse-

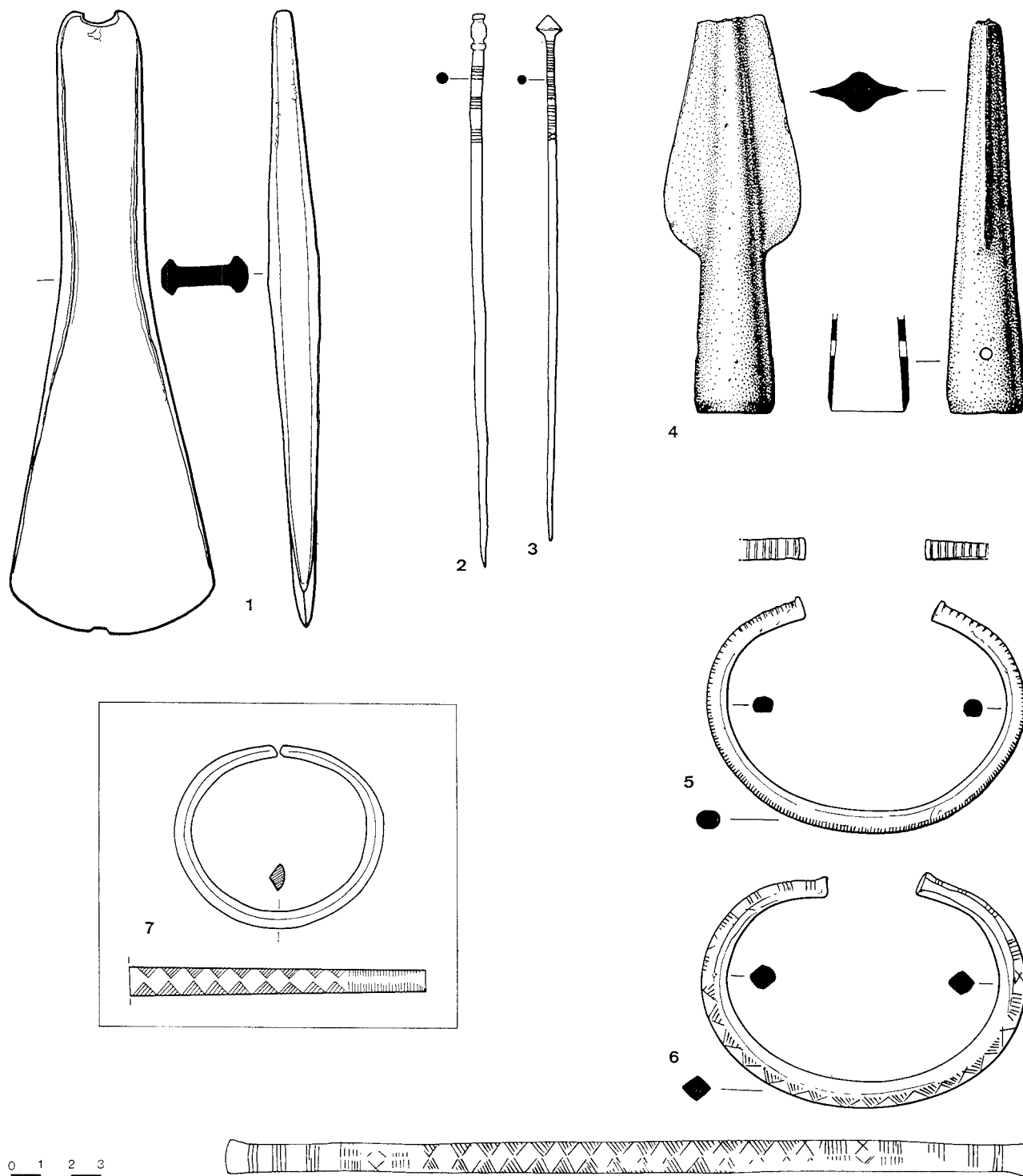


Fig. 6 - 1 : Hache à bords droits (n° 2). Bronze moyen - 2 et 3 : Epingles (nos 5-6). Bronze final - 4 : Pointe de lance à douille (n° 7). Bronze final - 5 : Bracelet (n° 3). Bronze moyen - 6 : Bracelet (n° 4) avec le déroulé de son décor. Bronze moyen - 7 : Bracelet de Nyons (Drôme) avec le déroulé de son décor. Bronze moyen.

ment latéral, celle du n° 4 est sublosangique. Poids : 74,3 g et 91,3 g).

Le décor gravé du n° 3 (fig. 6, n° 5) est fait d'une série de petits traits transversaux, serrés (9 à 10 par centimètre), mais s'éspaçant dans les quatre derniers centimètres de chaque extrémité.

Quant au bracelet n° 4 (fig. 6, n° 6) il porte un système plus complexe de gravures que l'usure de la pièce ne permet pas de reproduire complètement. Il y a au centre, sur 13 cm, une série de 15 couples de triangles opposés par la pointe et remplis de traits obliques. Puis, de chaque côté, cinq registres de traits transversaux, les deux premiers (proximaux) étant interrompus par un couple de croix de Saint-André.

Ces pièces sont manifestement inspirées de la civilisation des tumulus ; des découvertes récentes montrent qu'elles sont assez répandues en France, hors des régions directement touchées par cette civilisation, comme l'Alsace. En effet, on en trouve de fort semblables dans les dépôts de Vinol à Bard et de Saint-Romain-la-Motte (Loire), de Vernaison (Rhône), de Nyons (Drôme) (fig. 6, n° 7, inédit), et de Saint-Paul-de-Varces (Isère) (25). Là en 1960, neuf bracelets ont été découverts dans une sépulture collective à inhumation, placée dans un éboulis de bas de pente ; cette condition de gisement est apparemment fort semblable à celle d'Etrembières. En outre de nombreuses grottes languedociennes en ont aussi livré : Aven des Cloportes à Goudargues, grotte des Buisnières à Meyrannes, grotte de Seynes et grotte du Hasard à Tharaud (Roudil J., 1972, pp. 264, 265, 269) (25). Ce rassemblement dans le Sud-Est de bracelets très voisins par la forme et le décor pose un certain nombre de problèmes culturels et techniques dont la solution reste encore à chercher. Mais on en retrouve aussi loin de cette région ; ce sont des éléments épars mais bien intéressants : dépôts de Malassis (Chéry, Cher) (26), grotte des Duffaits (La Rochette, Charente) (27).

5 et 6. *Epingles (Bronze final)* (fig. 6, n°s 2, 3).

5. *Epingle à tête vasiforme* (fig. 6, n° 2) dont le renflement est encadré par deux bourrelets de même diamètre, celui du sommet formant disque. A 4 mm sous le bourrelet inférieur, la tige est décorée de trois séries de traits concentriques séparés par des espaces vides de 6 mm (longueur totale : 185 mm ; longueur de la tête : 12 mm ; diamètre de la tête : 5 mm, de la tige : 3,5 mm ; poids : 15 g).

Cet objet peut être daté de la dernière phase du Bronze final (Bronze final IIb de J.J. Hatt ou Hallstatt B2 des auteurs suisses).

Cette épingle est une des nombreuses variantes d'un type très abondant dans la région des palafittes suisses et françaises. On en rencontre en particulier

dans les stations de Genève et des deux rives du Léman (28). On remarquera leur absence sur le lac d'Annecy et d'Aiguebelette, absence qui s'explique en partie par le manque de fouilles récentes et d'inventaire du matériel très anciennement recueilli lors de ramassages clandestins. En outre, ces deux lacs ne possèdent qu'une seule station de l'extrême fin du Bronze final. Dans l'attente d'une description et d'un inventaire exhaustifs des centaines d'épingles vasiformes des lacs franco-suisses, il est actuellement impossible de savoir si l'épingle vasiforme d'Etrembières présente des affinités plus helvétiques qu'alpines.

6. *Epingle à tête biconique (Bronze final)* (fig. 6, n° 3).

Le cône supérieur est plus haut, l'arête marquant la jonction du bicone est mousse. La tête elle-même ne porte aucun décor mais la tige est gravée sur 32,5 mm de trois séries de traits spiralés inégaux en nombre (8-9-8). Ces séries sont séparées par des espaces remplis de chevrons couchés, croisillons et zig-zag (longueur : 175,5 mm ; hauteur de la tête : 8 mm ; diamètre de la tête : 8 mm, de la tige : de 3,5 à 2,5 mm ; poids : 10 g).

Avec Fr. Audouze et J.-C. Courtois (29), nous daterons ce type d'épingle, comme la précédente, d'une phase tardive du Bronze final ; mais nous noterons aussi avec eux que le type en question a eu une répartition chronologique assez large allant du Bronze final IIb au début du vrai Hallstatt.

Les mêmes auteurs font état d'une série d'épingles très semblables provenant de Tougues (Chens-sur-Léman, Haute-Savoie) et qui seraient assez identiques entre elles pour avoir été « fabriquées sur place et peut-être à partir du même moule » (p. 21). Tougues n'étant qu'à moins de 18 km d'Etrembières, on pourrait imaginer que notre épingle en proviendrait aussi : nous n'avons pas cherché à vérifier cela par une comparaison détaillée des pièces. Les stations lacustres suisses en ont aussi livré beaucoup : Genève, Morges, pour se limiter au Léman. Ce type, bien que présent dans les stations du lac du Bourget, ne représente qu'un très faible pourcentage du total des épingles, très largement dominé par les épingles à tête vasiforme et à tête à enroulement sans anneau. Toutes proches d'Etrembières, on doit mentionner deux épingles trouvées dans deux sites au pied du Grand-Salève. L'une, de la station des Chèvres détruite depuis par l'exploitation des carrières (30) — c'est-à-dire à quelques centaines de mètres de notre épingle, sur la même commune — diffère de celle-ci par une tête moins dégagée et par l'absence de tout décor. L'autre pièce qui a été découverte en 1864, dans la grotte de Bossey (ou de l'Ours, Collonges-sous-Salève) (31), à moins de 2,5 km de celle d'Etrembières, en est plus proche par le décor.

7. *Pointe de lance à douille (Bronze final)* (fig. 6, n° 4).

Sa pointe est cassée et les ailerons sont très légèrement asymétriques. Deux trous de chevillage traversent la base de la douille dont le bord est aminci par un biseau, caractère assez rare pour être noté (longueur totale actuelle : 130 mm ; longueur de la douille : 52,5 mm ; profondeur de la douille : 123 mm ; diamètre : 27 mm ; largeur maximum des ailerons : 46 mm ; poids : 155 g).

La présence d'autres pointes de lance est attestée dans le voisinage de la nôtre. Au Mont-Gosse (Monnetier-Mornex, Haute-Savoie), au pied du Petit-Salève, une arme a été trouvée dont la forme générale, à ailerons peu dégagés, atteste une origine étrangère (32). Une autre, découverte lors de la destruction d'un niveau du Bronze final, dans une sablière, aux Sources (Collonges-sous-Salève, Haute-Savoie), offre les mêmes caractéristiques que celle-ci (33). Mentionnons aussi pour mémoire une très belle tête de lance trouvée sur la commune de Mornex (Haute-Savoie) et conservée au Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Le décor de la douille, très finement gravé, rappelle certains motifs d'origine nordique. Sa présence dans le bassin du Léman confirme le caractère de carrefour de cette zone. La station palafittique de Thonon (Haute-Savoie) en a livré deux : l'une en bronze, peu semblable au modèle d'Etrembières, l'autre en plomb (34). Il est intéressant de noter que cette « épreuve » peut rappeler par certaines caractéristiques notre modèle : longueur de la douille par rapport à la longueur totale de l'objet, ailerons plus dégagés, biseau sur le bord des ailerons. Signalons d'ailleurs que la présence de ce dernier détail permet de penser qu'il s'agit d'une arme n'ayant que très peu ou jamais servi ; les tranchants n'ont jamais été réaffûtés.

III. — SIGNIFICATION DE L'ENSEMBLE D'ETREMBIERES*

Si l'on admet que les sept objets que nous avons décrits ont été trouvés ensemble on peut se demander à quoi correspond ce dépôt fait en tous cas à la fin de l'âge du Bronze.

Il ne s'agit pas d'un mobilier funéraire, aucun ossement n'ayant été recueilli. S'agit-il d'un dépôt de fondeur ? L'absence de déchets de fonte et de lingots aurait alors son explication dans le fait que l'inventeur ne les a pas remarqués ou recueillis. Mais l'excellent état de six des sept pièces nous paraît peser plus lourd que la présence de la pointe de lance cassée. On pourrait alors penser à un petit trésor, où la grande épingle du Bronze ancien ferait

figure de bijou ancien de grand prix. Certes, tout dépôt de l'âge du Bronze comporte des objets dont la datation s'étale sur plusieurs siècles. Mais ici, l'isolement de la grande épingle est troublant, cinq siècles la séparant des objets du Bronze moyen et un millénaire de ceux du Bronze final. C'est pourquoi, en l'absence de tout renseignement précis sur les circonstances de la découverte, il serait illusoire de vouloir résoudre le problème. Nous nous contentons d'en avoir posé les termes.

IV. — CONCLUSIONS

Fidèle à sa tradition, le pied du Salève continue à livrer d'intéressantes pièces archéologiques. La collection du Docteur Bonier offre une hache à rebords du type de Porcieu-Amblagnieu et deux bracelets gravés qui confirment les liens que l'on connaissait entre les Alpes du Nord et les régions germano-suisse au Bronze moyen. Deux épingles et une pointe de lance viennent s'ajouter à l'abondant matériel du Bronze final des stations littorales et aux quelques objets isolés de la région.

Mais l'épingle à tête subtriangulaire gravée apporte une note exotique aux quelques pièces du Bronze ancien des Alpes du Nord. En effet, il semble que nous soyons en présence d'une épingle issue du « groupe de Singen » et introduite dans la région genevoise par des échanges ou des trafics mal définis.

Certes, on peut regretter que les conditions de découverte de cet ensemble empêchent de se faire une opinion sur les circonstances du dépôt de ces objets. Ce qu'on en sait justifie tout de même cette brève étude qui confirme le rôle de carrefour de la cuvette genevoise à toutes les époques.

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

(1) MONTANDON R. (1917) — *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques : Canton de Genève et régions voisines*. Genève, Eggiman, 33 p.

(1917) — *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques. France I*. Genève et Lyon, Georg, et Paris, Leroux (Haute-Savoie, pp. 427-445 et 513-515).

(1921) — *Id. Premier supplément du tome I* (Haute-Savoie, pp. 71-73 et 95-96).

(1922) — *Genève des origines aux invasions barbares*. Genève, Georg. Archamps : n° 102, p. 166 ; Bossey : n° 119, p. 172 ; Collonges-sous-Salève : n° 153, p. 170 ; Etrembières : n° 175, p. 172 ; Salève : pp. 184-187.

GALLAY A. (1973) — Les dolmens savoyards. Le Salève (Haute-Savoie). *Helvetica Archaeologica*, 14, pp. 51-58.

(2) PITTARD E. et L. REVERDIN (1929) — Les stations magdaléniennes de Veyrier. *Genava*, 8, pp. 43-104 (Bibliographie).

JAYET A. (1943) — Le paléolithique de la région de Genève. *Le Globe*, 82, Genève. Veyrier : pp. 29-48.

BANDI H.-G. (1947) — *Die Schweiz zur Rentierzeit. Kulturgeschichte der Rentierjäger am Ende der Eiszeit*. Frauenfeld, Huber.

SAUTER M.-R. (1950) — Contribution à l'étude de la typologie lithique du magdalénien suisse. 40^e *Ann. Soc. Suisse Préh.*, 40, pp. 72-77.

OAKLEY K.-P. (1971) — B.-G. CAMPBELL and T.-I. MOLLESON ed. *Catalogue of fossil Hominids. Part II ; Europe*. Londres, British Museum (Natural History). Veyrier : pp. 184-186 (Bibliographie).

(3) REVON L. (1875) — La Haute-Savoie avant les Romains. *Revue Savoissienne*, 16, p. 27 ; (1878) même titre, tiré à part complété, p. 17.

SAUTER M.-R. et J.-C. SPAHNI (1949) — Révision des dolmens de la Haute-Savoie (France). *Arch. Suisses d'Anth. Gén.*, 14, pp. 151-167. Dolmen d'Etrembières, p. 159.

(4) CONSTANTIN E. et A. JAYET (1944) — Une station préhistorique de l'âge du Bronze au pied du Salève (Haute-Savoie). *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 49, pp. 264-378.

(5) BLONDEL L. et L. REVERDIN (1931) — La station des Chèvres-sur-Veyrier. *Genava*, 9, pp. 82-84.

(6) JAYET A. (1944) — Sur la persistance des industries lithiques aux temps préhistoriques. *Ann. Soc. Suisse de Préh.*, 35, pp. 107-113. Tuffière de Veyrier : pp. 111-112.

(7) Nous avons déjà publié une brève présentation de ces objets : LEBASCLE M.-C. et M.-R. SAUTER (1976) — Quelques bronzes des carrières d'Etrembières (Haute-Savoie). In BOCQUET A. et Ch. LAGRANDE — Néolithique et âge des métaux dans les Alpes françaises. U.I.S.P.P., IX^e Congrès, Nice 1976. *Livret-guide de l'excursion A9*, pp. 182-183.

(8) Voir entre autres trois exemples :

— Allemagne du Sud : PIGGOTT St. (1965) — *Ancient Europe from the beginnings of agriculture to classical antiquity*. Edimburgh, p. 105, fig. 58.

— Barmaz I, Collombey (Valais), Suisse : SAUTER M.-R. (1950) — *Collombey (Valais) : Les dernières fouilles de la nécropole de la Barmaz*, 1950. Ur-Schweiz. La Suisse primitive, 14, p. 46, fig. 35 ; ou Id. (1955) — *Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954)*. Vallesia, Sion, 10, p. 11, fig. 5.

— Petit-Chasseur, Sion (Valais), Suisse : GALLAY A. (1976 a) — Le Valais, berceau de la civilisation du Rhône. *Archéologia*, Dijon, n° 99, pp. 48-49, fig. 1 et 2.

(9) GALLAY A. (1976 b) — Origines et expansion de la civilisation du Rhône. U.I.S.P.P., IX^e Congrès, Nice 1976. *Colloque XXVI : les âges des métaux dans les Alpes* (Pré-tirage), pp. 5-26.

(10) ROCHNA O. (1965) — Verzeite Scheiben-und Ruder-kopfnadel der frühen Bronzezeit aus Manching. *Germania*, 43, pp. 295-319 (Bibliographie).

PITTIONI R. (1954) — *Urgeschichte des österreichischen Raumes*. Vienne, Deutike, p. 397.

REITINGER J. (1969) — *Oberösterreich in ur-und frühgeschichtlicherzeit*. Linze, Oberösterreichischer Landesverlag. Linz-St-Peter, p. 92, fig. 61.

GALLAY A. (1976 b) — *Op. cit.*, p. 9, fig. 1, n° 16.

(11) C'est la traduction d'un terme qu'emploie HUNDT H.-J. (1961), p. 157 (14), qui parle d'une épingle « mit schildförmiger Scheibe ». Voir sa carte 12, p. 176.

(12) N'ayant pu voir de reproduction de ces épingles, nous ne pouvons garantir qu'elles appartiennent au type scuti-forme.

(13) KIMMIG W. (1958) — *Vorzeit an Rhein und Donau*. Lindau-Konstanz, J. Thorbecke, p. 46, pl. 51 et p. 129.

(14) HOLSTE F. (1942) — Frühbronzezeitliche Scheiben-kopfnadeln aus Bayern (Zur Gruppengliederung der frühen Bronzezeit in Süddeutschland). *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, Heft 16, München, pp. 1-10.

(1953) *Die Bronzezeit in Süd-und Westdeutschland* (Handbuch der Urgeschichte Deutschlands, 1. Band), Berlin, p. 11 et pl. 1.

HUNDT H.-J. (1961) — Beziehungen der « Straubinger » Kultur zu den Frühbronzezeit Kulturen der östlich benachbarten Räume. *Kommission für Aeneolithikum und die ältere Bronzezeit* (Slowakische Akademie der Wissenschaften. Archäologisches Institut in Nitra), Bratislava, pp. 145-176.

ROCHNA O. (1965) — *Op. cit.*, p. 317.

GALLAY M. (1970) — Die Besiedlung der südlichen Oberrheinebene in Neolithikum und Frühbronzezeit. *Badische Fundberichte*, 12, p. 87, carte 14 et pl. 15.

(15) BOCKSBERGER O.-J. (1964) — *Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois*. Lausanne.

(16) SAUTER M.-R. (1973) — La préhistoire in : GUICHONNET P. (dir.), *Histoire de la Savoie*. Privat, Toulouse, pp. 19-21.

(17) BRIARD J. et G. VERRON (1976) — *Typologie des objets de l'âge du Bronze*. Fasc. 3 : Haches. *Soc. Préh. Franç.*, Paris.

(18) Elle a fait récemment l'objet d'une étude systématique très poussée de B.-U. ABELS (1972) (24). La multiplication des types de haches et de leurs variantes y est quelque peu déroutante.

(19) BLONDEL L. (1944) — Origine de Genève et source des Crêts-Saint-Laurent. *Genava*, 22, pp. 61-68, fig. 2, p. 66. L'auteur met cette hache en rapport avec l'ancienne source (disparue). Indice 30,6, proche de celui de notre pièce.

(20) REBER B. (1915) — Quelques remarques à propos des pierres du Niton et des objets en bronze trouvés à leur emplacement. *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 12, pp. 318-331.

MOTTIER Y. (1973) — Les pierres du Niton : notes sur quelques objets préhistoriques. *Musée de Genève*, n. s., 14^e année, 140, pp. 22-26.

(21) Mme COMBIER J. (1972) — *Bronze en Savoie*. Centre Doc. Région Tarentaise. Albertville, pp. 28 et 74, pl. 28. Signalons une erreur de dessin dans le modelé de l'encoche du talon de la hache.

(22) BOCQUET A. (1969) — L'Isère préhistorique et proto-historique. *Gallia Préhistoire*, XII, fasc. 2 ; Ternay : p. 351, fig. 102 ; Porcieu-Amblagnieu : p. 302, fig. 78, n° 2.

(23) MILLOTTE J.-P. (1963) — *Le Jura et les plaines de Saône aux âges des métaux*. Les Belles Lettres, Paris. Ney : p. 323 et pl. IV, 10.

MILLOTTE J.-P. et M. VIGNARD (1960) — *Catalogue des collections archéologiques de Lons-le-Saunier - T. 1 : Les antiquités de l'âge du Bronze*. Les Belles Lettres, Paris. Ney : p. 12, n° 10 et pl. I, fig. 10.

(24) ABELS B.-U. (1972) — *Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz* (Prähistorische Bronzefunde, IX. 4. Band), Munich.

(25) Bard, Vinol :

DÉCHELETTE J. (1928) — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. II, 1^{re} partie : *Age du Bronze*. 2^e éd. Piccard, Paris ; pp. 310-311 et p. 498, fig. 212.

BOCQUET A. (1969) — *Op. cit.*, p. 160.

ROUDIL J. (1972) — L'âge du Bronze en Languedoc oriental. *Mémoires Soc. Préh. Franç.*, 10, p. 107.

Saint-Romain-la-Motte : Gallia Préhistoire (1962) : informations, pp. 244-245.

ROUDIL J. (1972) — *Op. cit.*, p. 107.

Vernaison :

DÉCHELETTE J. (1928) — *Op. cit.*, pp. 153, 166, 310, 321.

MILLOTTE J.-P. (1963) — *Op. cit.*, passim.

Saint-Paul-de-Varces :

BOCQUET A. (1969) — *Op. cit.*, pp. 327-331.

(1976) — U.I.S.P.P., IX^e Congrès. Néolithique et âge des métaux dans les Alpes françaises. *Livret-Guide de l'excursion A9*, pp. 201-203.

(26) BRIARD J., CORDIER G. et GAUCHER (1969) — Un dépôt de la fin du Bronze moyen à Malassis (Chéry - Cher). *Gallia Préhistoire*, XII, pp. 37-67.

(27) GOMEZ J. (1973) — La grotte sépulcrale des Duffaits. La Rochette (Charente). *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 70, pp. 401-444.

(28) AUDOUZE F. et J.-C. COURTOIS (1970) — *Les épingles du Sud-Est de la France* (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 1. Band). Munich, p. 40, pl. 12-18, passim (type Q).

(29) AUDOUZE F. et COURTOIS (1970) — *Op. cit.*, n° 79.

(30) Elle a été trouvée par A. JAYET sur l'emplacement de la station après la publication de L. Blondel et L. Reverdin (1931) (5).

(31) THIOLY Fr. (1864) — Fouilles dans les cavernes du Salève. *Le Globe*, Genève, IV, pp. 101-102.

(32) REVON L. (1875) — *Op. cit.*, p. 47 et fig. 138 ; (1878) : *Op. cit.*, p. 35 et fig. 138. La pièce est conservée au Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

(33) RIGASSI D. et SPAHNI J. (1952) — *Op. cit.*, p. 375, fig. 5 ; p. 376, n° 5. La pointe de lance est conservée au Musée d'Annecy (Haute-Savoie).

(34) REVON L. (1878) — *Op. cit.*, p. 25, fig. 79 et 80. Ces objets sont conservés au Musée cantonal d'Archéologie à Lausanne.

Marie-Christine LEBASCLE
Musée-Château, 74000 Annecy.

Marc-R. SAUTER
Département d'Anthropologie
de l'Université de Genève
CH 1227 Carouges, Genève.